



**KBC Groupe**  
**Société anonyme**  
**Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles**  
**TVA BE 0403.227.515 (RPM Bruxelles)**

**PROCURATION D'OBLIGATAIRE en vue de la participation, avec voix consultative, à l'Assemblée générale annuelle des ACTIONNAIRES de KBC Groupe SA le 4 mai 2017**

Le (la) soussigné(e)  
(nom et adresse complets d'obligataire; dénomination et siège complets de la personne morale)

.....  
.....

titulaire de (nombre) .....obligations

(dénomination de l'émission).....

émises par KBC Groupe SA, déclare par la présente donner procuration à

Monsieur/Madame .....

pour assister avec voix consultative en son nom et pour son compte, en vertu et dans le respect des dispositions de l'article 28 des statuts, à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de KBC Groupe SA, dont l'ordre du jour est mentionné ci-après et qui se tiendra le jeudi 4 mai 2017 à 10 heures au siège social à 1080 Bruxelles, Avenue du Port 2.

**Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle**

1. Prise de connaissance du rapport annuel combiné du Conseil d'administration de KBC Groupe SA sur les comptes annuels non consolidés et consolidés relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.
2. Prise de connaissance des rapports du commissaire sur les comptes annuels non consolidés et consolidés de KBC Groupe SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.
3. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés de KBC Groupe SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.
4. Proposition d'approbation des comptes annuels non consolidés de KBC Groupe SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.
5. Proposition d'approbation de la répartition du bénéfice de KBC Groupe SA proposée pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2016, à savoir que 1 171 156 805.60 euros seront versés au titre de dividende brut, c'est-à-dire un dividende brut de 2.80 euros par action, et que 10 886 980.28 euros serviront de participation des salariés. A la suite du versement d'un dividende

intérimaire d'un montant de 418 087 058.00 euros, le solde du dividende brut à verser se monte à 753 069 747.60 euros, c'est-à-dire un dividende brut final de 1.80 euros pour chaque action.

6. Proposition d'approbation du rapport de rémunération de KBC Groupe SA pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2016, tel que repris dans le rapport annuel combiné du Conseil d'administration de KBC Groupe SA mentionné au point 1 de cet ordre du jour.
7. Proposition de donner décharge aux administrateurs de KBC Groupe SA pour leur mandat exercé pendant l'exercice 2016.
8. Proposition de donner décharge au commissaire de KBC Groupe SA pour son mandat exercé pendant l'exercice 2016.
9. Nominations statutaires
  - a. Proposition de nommer définitivement comme administrateur Mme Katelijjn Callewaert, cooptée par le Conseil d'administration le 15 décembre 2016, pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2021.
  - b. Proposition de nommer définitivement comme administrateur M. Matthieu Vanhove, coopté par le Conseil d'administration le 15 décembre 2016, pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2021.
  - c. Proposition de nommer définitivement comme administrateur M. Walter Nonneman, coopté par le Conseil d'administration le 15 décembre 2016, pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2021.
  - d. Proposition de renommer M. Philippe Vlerick comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2021.
  - e. Proposition de nommer M. Hendrik Scheerlinck comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2021.

Les propositions de modifications à apporter à la composition du Conseil d'administration seront présentées durant l'Assemblée générale annuelle. Tenant compte de l'avis du Comité de nomination, le Conseil d'administration recommande les nominations proposées.

Vous trouverez un C.V. succinct des nouveaux administrateurs proposés dans la Déclaration de gouvernance d'entreprise incluse dans le rapport annuel, qui sera disponible à partir du 31 mars 2017 sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com). Vous trouverez un C.V. succinct d'administrateur dont le renouvellement du mandat est proposé, sur le site [www.kbc.com](http://www.kbc.com) (Home – Gouvernement d'entreprise – Leadership – Conseil d'administration: membres).

10. Tour de table

Dressé et signé (\*) à (*lieu*).....  
le (*date*).....

.....  
.....

(\*) (*signature du porteur d'obligations, précédée de la mention manuscrite « bon pour procuration »*)